

Constitution / SAS / GUADELOUPE 4 TELEVISION

ÉCRIT PAR LECOURRIERDEGUADELOUPE.COM / AJL@LCG.GP

24 avril 2025



Announce n°2025/04/06

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 17 avril 2025, il a été constitué une Société par Actions Simplifiée (SAS) présentant les caractéristiques suivantes :

- Dénomination sociale : **GUADELOUPE 4 TELEVISION**
- Capital social : 1 000,00 euros
- Siège social : 141 Impasse Augustin FRESNEL 97 122 BAIE-MAHAULT

- Objet social : Production et diffusion de contenus audiovisuels
- Durée : 99 ans
- Président : Michel, Bruno PIERIN, né le 29 septembre 1943 à Saint-François (Guadeloupe), demeurant 141 Impasse Augustin FRESNEL 97122 BAIE-MAHAULT
- Directrice Générale : Raphaëlle France-Annette DAGONIA, née le 24 octobre 1959 à BAIE-MAHAULT, demeurant résidence Uriel BOREL, 97129 LAMENTIN
- Immatriculation : La société sera immatriculée au Greffe du Tribunal Mixte de Commerce de Pointe-à-Pitre.

Pour avis,

Fait à Baie-Mahault le 23 avril 2025

Le Président